

**Conférence régionale sur le rôle des
para professionnels vétérinaires (PPV)**

Prétoira, 13-15 octobre 2015

**LA VACCINATION DE LA
VOLAILLE AU TOGO**

TCHINTRE Kawonron.

PLAN

- INTRODUCTION
- 1- APERCU SUR LE CHEPTEL NATIONAL
- 2- ORGANISATION DE LA VACCINATION
- 3- L'AUXILIAIRE VILLAGEOIS D'ELEVAGE ET LA VACCINATION DES VOLAILLES
- CONCLUSION

INTRODUCTION

- Le Togo est un Pays essentiellement rural dont 80% de la population vit de l'agriculture.
- Dans le cadre des productions animales, la volaille est l'animal le plus élevé par la plupart des ménages agricoles.
- Dans précisément ce secteur avicole, le système de production traditionnel prédomine dans le pays. Il s'agit de volailles élevées le plus souvent en divagation, à petite échelle (moins de 100 sujets) pratiquées par des ménages utilisant la main d'œuvre familiale non rémunérée

APERCU SUR LE CHEPTEL NATIONAL

- Les espèces exploitées sont essentiellement les poules, les pintades, les canards, les dindes, les pigeons et dans une moindre mesure, les cailles et les oies.
- Les effectifs de volailles traditionnelles au niveau national sont estimés, d'après le dernier Recensement National de l'Agriculture (RNA, 2012) à plus de 15 millions de têtes;

APERCU SUR LE CHEPTEL NATIONAL(2)

- La répartition par région du cheptel national donne la structure suivante :

| REGION | Volailles |
|----------|-----------|
| Maritime | 1 935 631 |
| Plateaux | 5 213 145 |
| Centrale | 2 387 594 |
| Kara | 2 278 036 |
| Savanes | 3 529 605 |
| | |

ORGANISATION DE LA VACCINATION

- La principale cause de mortalité de ces volailles est sans conteste la maladie de Newcastle ou pseudo peste aviaire;
- Elle constitue de ce fait, l'une des maladies prioritaires sous contrôle au Togo.
- La vaccination contre cette maladie est effectuée sur le plan national, par les Auxiliaires Villageois d'Elevage (AVE) sous le parrainage des vétérinaires privés réunis au sein du Groupement des Vétérinaires Privés en clientèle Rurale (GVPR).

ORGANISATION DE LA VACCINATION(2)

- Le GVPR est une association professionnelle qui regroupe des vétérinaires privés ayant en commun une clientèle à majorité rurale.
- De par leur zone d'installation (répartis sur toute l'étendue du territoire togolais), ses membres possèdent une connaissance parfaite dudit milieu.
- Ceci leur permet d'exécuter, sans grandes difficultés, des tâches que lui confient différents projets d'envergure nationale.
- Dans le cadre du Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA), 25 membres du GVPR ont été mandatés par le ministère pour l'exécution des campagnes de vaccination contre la peste des petits ruminants et la pseudo peste aviaire, sous-traités avec les AVE.

L'AUXILIAIRE VILLAGEOIS D'ELEVAGE ET LA VACCINATION DES VOLAILLES

- L'Arrêté N°32/MAEP/SG/DEP (comprenez **MAEP** : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche aujourd'hui Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique / **SG** : Secrétariat Général / **DEP** : Direction de l'Elevage et de la Pêche, aujourd'hui, Direction de l'élevage), cet Arrêté sus cité du 24/09/2004 portant réglementation de l'activité de l'AVE confère à celui-ci sa reconnaissance officielle comme para professionnel vétérinaire .

L'AUXILIAIRE VILLAGEOIS D'ELEVAGE ET LA VACCINATION DES VOLAILLES(2)

- L'Auxiliaire Villageois d'Elevage est défini comme un acteur approuvé par la communauté villageoise dont il est issu, formé à travers des sessions et stages courts et intensifs, chargé d'assurer des soins vétérinaires et des actions zootechniques de base, d'utiliser et de gérer un stock de produits vétérinaires considérés comme non dangereux ; il est rémunéré par les bénéficiaires

L'AUXILIAIRE VILLAGEOIS D'ELEVAGE ET LA VACCINATION DES VOLAILLES(3)

- L'AVE est désigné par sa communauté pour aller à la formation avec mandat de revenir servir ses pairs.
- Pour un meilleur quadrillage du territoire national, les vétérinaires et/ou les agents de l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT) interviennent parfois dans le choix des villages devant fournir des candidats à la formation.
- Les AVE sont formés à travers des sessions et stages courts et intensifs animés par les vétérinaires essentiellement privés, prochains parrains des AVE, aidés des techniciens de l'ICAT.

L'AUXILIAIRE VILLAGEOIS D'ELEVAGE ET LA VACCINATION DES VOLAILLES(4)

- Il est chargé d'assurer des soins vétérinaires et des actions zootechniques de base.
- C'est dire que l'AVE s'occupe d'abord principalement de la volaille pour toutes interventions(vaccination, déparasitages interne et externe, conseils zootechniques) et secondairement des petits ruminants (ovin/caprin) dans des interventions limitées au déparasitage interne.
- Il peut en outre apporter appui à son vétérinaire dans la sensibilisation de proximité en prélude à d'autres interventions thérapeutiques vétérinaires

L'AUXILIAIRE VILLAGEOIS D'ELEVAGE ET LA VACCINATION DES VOLAILLES(5)

- Sous la responsabilité du vétérinaire privé, parrain de l'AVE exerçant dans sa zone d'intervention, celui-ci peut utiliser et gérer un stock de produits vétérinaires considérés comme non dangereux (médicaments aviaires, déparasitants internes pour petits ruminants)
- Pour alimenter sa Caisse de Pharmacie Vétérinaire Villageois (CPVV), l'AVE s'approvisionne auprès du vétérinaire privé qui le parraine;

L'AUXILIAIRE VILLAGEOIS D'ELEVAGE ET LA VACCINATION DES VOLAILLES(6)

- celui-ci veille au contrôle des médicaments qui s'y trouvent.
- En tant que prestataire privé, il est rémunéré par les bénéficiaires.
- Le coût de la dose vaccinale est de 50 F CFA en temps normal.

L'AUXILIAIRE VILLAGEOIS D'ELEVAGE ET LA VACCINATION DES VOLAILLES(7)

- Dans le cadre du Programme National d'Investissement Agricole et de la Sécurité Alimentaire (PNIASA) en cours d'exécution, le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA) financé par la Banque Mondiale, organise la lutte contre les principales maladies du petit élevage entres autres activités,
- Le PASA est dans sa 4^{ème} campagne de vaccination avec une totale implication des AVE dans la lutte contre la pseudo peste aviaire.
- Dans le cadre du PASA, le coût de la dose vaccinale couplée au déparasitant interne gratuit est de 25 F CFA et le vaccin lui est distribué au prix unitaire de 1000 CFA

L'AUXILIAIRE VILLAGEOIS D'ELEVAGE ET LA VACCINATION DES VOLAILLES(8)

- Au début du PASA, plus de 3 000 AVE ont été formés et/ou recyclés et sont répartis de manière inégale dans les différentes régions du pays
- Dans ce cadre, les AVE sont activement engagés exclusivement, précisons-le, dans la lutte contre la pseudo peste aviaire aux côtés des vétérinaires mandataires.

CONCLUSION

- Que ce soit dans le cadre d'un projet de développement ou hors projet dans le cadre de ses activités ordinaires, l'AVE est intimement lié au vétérinaire privé qui le parraine et qui lui apporte assistance dans l'exercice de ses fonctions.
- Il travaille sur la volaille pour toutes interventions.
- Sur les petits ruminants, ses interventions sont limitées au déparasitage interne.
- Dans ce schéma où tout le monde trouve son compte, l'éleveur est le principal bénéficiaire.

QUELQUES REALITES DE TERRAIN



QUELQUES REALITES DE TERRAIN



QUELQUES REALITES DE TERRAIN



QUELQUES REALITES DE TERRAIN



QUELQUES REALITES DE TERRAIN



Le président des AVE jouant le rôle d'interprète au cours d'une mission de suivi-évaluation de UA-BIRA



**JE VOUS REMERCIE
POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION**